



Sarah Chihi

Counsel

Paris
+33.1.58.44.15.10

sarah.chihi@klgates.com

APERÇU

Sarah Chihi est collaboratrice au sein du bureau de Paris et intervient en droit social.

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

Avant de rejoindre le cabinet, Sarah était collaboratrice au sein d'un cabinet d'avocats français puis au sein d'un Cabinet d'avocats international où elle intervenait tant en conseil qu'en contentieux.

Conseil: Mise en place de restructurations et de réductions d'effectifs pour motif économique, mise en place de procédures de licenciement individuel notamment de hauts cadres et cadres dirigeants, mise en place de transferts automatiques des contrats de travail, information et consultation des instances représentatives du personnel, audits dans le cadre d'opérations de restructuration, assistance dans le cadre d'enquêtes internes pour des faits de harcèlement

Contentieux: Contentieux individuels et collectifs devant les conseils de prud'hommes et cours d'appel au sujet notamment de licenciements pour motifs économiques, licenciements individuels notamment de hauts cadres et cadres dirigeants, transferts frauduleux des contrats de travail, harcèlement moral, problématiques liées au temps de travail, élections professionnelles, discrimination, négociations avec des cadres dirigeants

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Conférence sur la réforme de la procédure prud'homale, Paris, 7 juillet 2016
- Conférence sur le projet de loi El Khomri, Paris, juin 2016
- International Bar Association, Mexico, Avril 2016

FORMATION UNIVERSITAIRE

- LICENCE, Université Paris II Panthéon-Assas , 2010
- Law Certificate, École de Formation professionnelle des Barreaux (Paris), 2013

- Master 2, Paris-Est Créteil Val de Marne, 2012
- Master 1, Université Paris II Panthéon-Assas , 2011

ADMISSIONS

- Barreau de Paris

LANGUES

- Arabe
- Anglais
- Français

VISION ET ÉCLAIRAGES

- 28 May 2025, Harcèlement au travail et obligation de sécurité, un enjeu majeur pour les entreprises
- 11 novembre 2023, Congés Payés : attention aux nouvelles règles en vigueur
- 10 juin 2021, Rappel sur les conséquences sociales du transfert d'entreprise
- 27 juillet 2020, COVID-19 : reprise du travail et activité partielle (II)
- 24 juin 2020, COVID-19 : reprise du travail et activité partielle
- 12 mai 2020, COVID-19 : le retour au travail après le confinement - comment se préparer à un retour progressif et sécurisé sur le lieu de travail ?
- 27 mars 2020, COVID-19 : questions/réponses sur les impacts en droit du travail français
- 23 décembre 2019, Vidéosurveillance des salariés : la Cour européenne des droits de l'Homme prend position
- 25 juillet 2019, Barème Macron : la Cour de cassation prend position

AUTRES PUBLICATIONS

- [Patron séquestré: comment faire face, comment l'éviter?](#), *BeABoss.fr*, 22 décembre 2022
- "[Covid-19 : point sur la vaccination en entreprise](#)," *Journal Spécial des Sociétés*, 16 décembre 2020
- Vidéosurveillance des salariés : la Cour Européenne des Droits de l'Homme prend position (décision CEDH, 17 octobre 2019), décembre 2019
- Barème Macron : commentaire de l'avis de la Cour de cassation du 17 juillet 2019, juillet 2019

- Requalification de CDD successifs: pas de rappel de salaire sur les périodes non travaillées, sauf si le salarié est en mesure de démontrer qu'il s'est tenu à la disposition de l'employeur, 28 novembre 2017
- Différence de traitement entre salariés appartenant à une même entreprise mais à des établissements distincts, 30 octobre 2017
- Congés, les nouveautés de la loi El Khomri, BRA Tendances Restauration, novembre 2016
- Les salariés face au harcèlement sexuel, BRA Tendances Restauration, mars 2016
- Publications pour l'International Labor and Employment Law Committee Newsletter American Bar Association
- Publications pour l'EELA Journal, European Employment Law Cases

DOMAINES D'INTERVENTION

- Droit Social